

**POUR L'AVANCEMENT
ET L'INNOVATION DE L'ENSEIGNEMENT**

Chaire de leadership en enseignement en gestion actuarielle des risques d'actifs – Caisse de dépôt et placement du Québec

Le contexte

Les institutions financières œuvrant dans le domaine des assurances et des rentes ainsi que les gestionnaires de caisses de retraite d'ici font face à des risques importants. Ces risques sont de plus en plus gérés selon une approche actif-passif et les actuaires ne peuvent se permettre d'ignorer les multiples contingences associées aux marchés financiers. De plus, de par leurs connaissances et leurs habiletés professionnelles, les actuaires sont appelés à jouer un rôle important auprès des investisseurs institutionnels et des institutions de dépôts.

Les objectifs

La création de la Chaire de leadership en enseignement en gestion actuarielle des risques d'actifs – Caisse de dépôt et placement du Québec permettra à l'École d'actuariat de renforcer ses compétences dans le domaine des risques financiers et d'en faire bénéficier ses étudiants et l'industrie.

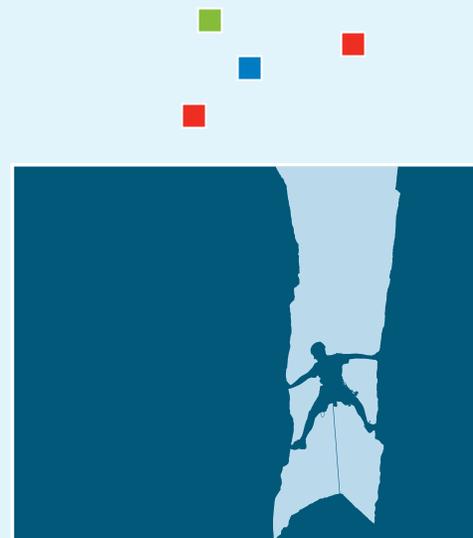
Cette chaire vise, d'une part, à enrichir l'offre de cours en matière de gestion actuarielle des risques d'actifs pour assurer une formation de qualité en actuariat et faire du baccalauréat un tremplin pour des études avancées et une carrière en finance. Elle permettra, d'autre part, de mettre en œuvre des outils pédagogiques contribuant à la qualité de l'enseignement et favorisant l'innovation pédagogique.

Ces activités contribueront à accroître la collaboration interdisciplinaire (actuariat-finance) pour s'assurer d'une offre de cours répondant le plus possible aux besoins des étudiants. La Chaire mettra également en place des activités de formation continue pour les professionnels de l'industrie, un créneau qui offre des perspectives prometteuses.

En rehaussant la qualité de la formation et en élargissant les champs d'application, cette chaire permettra d'attirer plus d'étudiants à l'École d'actuariat. Ses travaux auront une influence directe sur la formation des futurs actuaires.

La contribution du partenaire

Cette chaire de leadership en enseignement voit le jour grâce à l'appui financier de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Fière partenaire de l'Université Laval depuis plus de 9 ans, la Caisse a accepté d'investir la somme de 200 000 \$. De plus, la contribution de généreux donateurs à la Chaire d'actuariat s'élève à 125 000 \$. Ces dons, jumelés au montant fourni par l'Université Laval, permettront de soutenir cette chaire pendant les cinq prochaines années et de créer un poste de professeur. La ressource professorale sera par la suite entièrement financée par l'Université.



**Caisse de dépôt et placement
du Québec**

Chaire inaugurée le 30 avril 2014.

Pour information :

M. François Y. Doré
Directeur de l'École d'actuariat
Faculté des sciences et de génie
Téléphone : 418 656-2131, poste 405966
Courriel : directeur@act.ulaval.ca



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

Les Chaires de leadership en enseignement : un programme pour engager des professeurs aux expertises uniques et un levier stratégique pour la prospérité des gens d'ici et d'ailleurs

En créant les Chaires de leadership en enseignement (CLE), l'Université Laval bonifie son programme de chaires et l'enrichit d'un important plan d'action afin de faire converger davantage les compétences visées par les programmes d'études et les compétences nécessaires pour occuper des emplois. Dans ce contexte, l'acquisition d'une solide formation de base au premier cycle et d'une formation pointue aux cycles supérieurs ainsi que la formation continue des travailleurs figurent parmi les moyens les plus efficaces d'améliorer la productivité et la prospérité économique des collectivités.



De gauche à droite : **Denis Brière**, recteur, **Sophie D'Amours**, vice-rectrice à la recherche et à la création, **Éric Bauce**, vice-recteur exécutif et au développement, **Paule Têtu**, directrice du Bureau pour l'internationalisation et le partenariat en recherche rattaché au Vice-rectorat à la recherche et à la création, et **Bernard Garnier**, vice-recteur aux études et aux activités internationales.

Un enseignement pour répondre aux besoins de notre société

Les universités sont investies d'une mission élargie où la formation et la création de nouvelles connaissances doivent tenir compte des besoins des collectivités. Assurer un haut potentiel d'innovation et de découvertes et former une main-d'œuvre qualifiée dans tous les domaines du savoir et secteurs d'activité constituent les leviers d'un développement et d'une prospérité durables. Les défis sont grands pour le progrès de notre société et la pérennité de nos universités, lesquelles doivent notamment faire face aux défis majeurs que soulèvent les départs à la retraite du corps professoral, le sous-financement de leurs activités de fonctionnement et l'adaptation continue de leur offre de formation aux nouvelles réalités des étudiants et aux besoins émergents de la société d'ici et d'ailleurs. De plus, depuis le début des années 2000, le marché du travail connaît des mutations importantes. Selon la brochure *Une contribution au développement du Québec*, un document d'appui à la réflexion du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur l'amélioration de l'adéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, il y aura, d'ici 2014, plus de 700 000 postes à pourvoir au Québec. Ce nombre grimpera à 1,4 million d'ici 2019.

Un enseignement pour développer les compétences d'une main-d'œuvre du 21^e siècle

Afin de renforcer son potentiel d'innovation pédagogique, l'Université Laval met en place un outil novateur en créant un nouvel axe de développement, les Chaires de leadership en enseignement (CLE), dans le cadre de son Programme PAIR, lequel sera dorénavant nommé le Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE). Ces CLE viendront appuyer les efforts de développement des compétences en contribuant à la formation d'une main-d'œuvre de haut niveau et permettront la mise en œuvre de partenariats durables favorisant une offre adaptée aux besoins de formation des organisations, des communautés et de la société. La vocation d'une CLE est donc d'assurer la prestation de tâches d'enseignement et l'innovation pédagogique dans un domaine ciblé. Elle permet d'attirer et de retenir des professeurs de haut calibre reconnus pour leur excellence en enseignement. Pour relever le défi des avancées scientifiques, des innovations technologiques en recherche et en création et des nouvelles façons d'enseigner à une population étudiante aux horizons variés, il demeure important d'assurer des méthodes d'enseignement et d'apprentissage qui garantissent la qualité de la formation et de la réussite des étudiants. C'est à ces fins que l'innovation pédagogique prend tout son sens.



Nous joindre

Les partenaires, les professeurs et les chargés de cours de l'Université Laval ainsi que les professeurs d'autres universités qui désirent se joindre à l'équipe professorale de l'Université peuvent en savoir plus sur les conditions d'établissement des CLE en communiquant avec le Bureau pour l'internationalisation et le partenariat en recherche au 418 656-2131 poste 2056 ou à CLE@vrr.ulaval.ca.

ulaval.ca

